

## "De l'épargne et du crédit pour l'agriculture familiale en Afrique sub-saharienne: Principaux enseignements d'un atelier international d'échanges"

Un atelier international s'est tenu sur le thème du financement du monde rural à Gitega au Burundi en septembre 2023, organisé par l'association burundaise ADISCO avec l'appui de Philea, IRED et la Plateforme souveraineté alimentaire d'organisations membres de la Fédération genevoise de coopération.

Une quarantaine de participant·e·s engagé·e·s dans la promotion de l'épargne et du crédit en milieu rural issus de 8 pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest ont échangé leurs approches et méthodes et débattus des moyens d'améliorer leurs actions.

### Trois principaux axes de développements futurs

- a- Des moyens de renforcer les pratiques d'épargne dans les villages et les groupements afin de constituer des capacités d'investissement, avec l'appui d'une éducation financière;
- b- Des coopérations possibles et souhaitables entre les institutions financières (banques, de microfinance (IMF) etc...) majoritairement urbaines, et les organismes d'appui au développement rural au bénéfice des groupements villageois et de leurs capacités d'emprunts et d'investissements;
- c- Des voies pour réformer la gouvernance des coopératives d'épargne et de crédit bien implantées en milieu rural mais peu aptes à recycler l'épargne rurale en crédit pour les paysans et les paysannes.

### Les ménages ruraux n'ont pas accès au crédit en Afrique sub-saharienne

Le point de départ de ces réflexions est la rareté du crédit en milieu rural. Au mieux environ 5% des ménages ruraux en Afrique sub-saharienne ont accès à un crédit. Selon la Banque mondiale dans une étude de 2008 <sup>1</sup> « Les contraintes financières continuent d'être un problème généralisé dans l'agriculture ; elles sont coûteuses, touchent les différents groupes de population de manière inéquitable et réduisent gravement l'aptitude des petits agriculteurs à soutenir la concurrence. » Ce constat est partagé par SOS Faim dans une publication de 2013 consacrée à la finance rurale.<sup>2</sup> De même pour une publication d'Inter-réseaux de 2016.<sup>3</sup>

Ces constats sont aussi ceux d'une étude sur l'inclusion financière de la Banque de la République du Burundi de 2012 qui note:

« 12,5 % de la population adulte possèdent un compte dans une institution financière, ce qui signifie qu'environ 480 000 personnes participent aujourd'hui au système financier formel; à l'inverse,

---

<sup>1</sup> Banque mondiale, 2008, *L'agriculture au service du développement*, Rapport sur le développement dans le monde, p.14

<sup>2</sup> SOS Faim, 2013, *Réponses des organisations paysannes aux besoins de financement des exploitations familiales en Afrique de l'Ouest*

<sup>3</sup> Grain de Sel, Revue d'Inter-réseaux développement rural, « Agriculteurs et accès au financement : Quel rôle pour l'Etat ? » No. 72, janvier-juin 2016. Voir également: Richard L. Meyer. 2015. *Financing Agriculture and Rural Areas in Sub-Saharan Africa: Progress, challenges and the way forward*. IIED Working Paper. IIED, London.

environ 3,3 millions de personnes en sont exclues .... Le taux de possession d'un compte est cinq fois plus élevé en zones urbaines qu'en zones rurales; le taux ne dépasse pas 5 % dans (plusieurs) provinces ... Les garanties exigées tant par les banques que par les IMF ont pour effet de limiter l'accès au crédit pour une grande majorité de la population qui n'est pas salariée. »<sup>4</sup>

D'un côté un accès très restreint des ruraux au crédit, de l'autre de nombreuses expériences innovantes, porteuses de solutions, mais à ce stade à une échelle « micro ». La révolution du micro-crédit en Afrique sub-saharienne n'est pas encore avenue, elle est attendue.<sup>5</sup> Les échanges de Gitega aspirent à accélérer cette évolution.

### Comment renforcer l'épargne des groupements villageois ?

Les pratiques d'épargne et de crédit villageoises ou systèmes tontiniers en Afrique Sub-saharienne sont légions et relativement bien documentés.<sup>6</sup> Les organismes d'appui présents à Gitega ont une grande expérience de l'appui aux tontines villageoises par lesquelles des groupements de 10-30 personnes collectent une épargne hebdomadaire ou mensuelle et la reverse à chaque membre à tour de rôle. L'épargne est modeste mais régulière. Elle permet de petits achats en intrants, en transport, en animaux d'élevage.

Les modalités plus abouties constituent différentes caisses dont celles à finalité solidaire et collective pour mieux gérer les dépenses liées au décès, à la santé, aux contingences agricoles et autres calamités possibles.

Pour toutes il s'agit de « garder l'argent au village » plutôt que de le voir partir en ville. Surtout les groupes d'épargne, dans lesquels la participation des femmes est souvent majoritaire, renforcent les capacités à gérer ensemble des ressources financières dans la transparence. Des appuis en éducation financière, avec des modules et une pédagogie adaptés à des personnes faiblement alphabétisées, ont fait leurs preuves. La coopérative Philea a développé en collaboration avec IRAD des modules adaptés.

Les échanges de Gitega ont porté sur les critères à même de caractériser une solide gestion, une gouvernance démocratique et des modalités d'épargne à finalités diverses. Ces critères gagneraient à être davantage formalisés. L'approche privilégiée est celle d'une pratique d'épargne d'au moins 12 mois avant un emprunt qui ne devrait excéder un tiers de la capacité de remboursement.

Une succession de petits crédits, alimentés par l'épargne des communautés, permet une accumulation de capital au niveau des groupements et des ménages ruraux. Au Burundi l'association ADIP expérimente une méthode de crédit calculée en fonction de l'épargne individuelle et collective afin de tripler les investissements et sortir les ménages de la pauvreté qu'elle appelle le matching.

Les dangers liés à l'argent dit « froid », venant de l'extérieur du village par opposition à celui dit « chaud » issu de l'épargne du groupement villageois ont été rappelés. Des règles claires et bien

---

<sup>4</sup> Banque de la République du Burundi, 2012, *Enquête nationale sur l'inclusion financière au Burundi*, août, Bujumbura, pages 2 et 3.

<sup>5</sup> Jacquemot, P. 2023, « Quel financement pour l'économie paysanne africaine ? » 15 août, *Willagri.com*

<sup>6</sup> Voir Niyonkuru, D. 2018, *Pour la dignité paysanne*, GRIP, Bruxelles, en particulier le chapitre 5 sur le financement des exploitations et des coopératives agricoles.

comprises ainsi qu'une éducation financière complète doivent permettre de surmonter ces perceptions dichotomiques et dommageables.

L'épargne villageoise porte sur des montants modestes, à l'échelle des revenus monétaires très bas des ménages ruraux pauvres. Lorsque des investissements plus conséquents sont envisagés avec des emprunts plus importants des modalités différentes s'imposent. Mais attention au surendettement, souvent reproché au micro-crédit.

En lien avec ces questions de méthodes d'appui se pose celle de la massification des actions engagées qui restent majoritairement aujourd'hui à une échelle micro. Comment passer d'une échelle de quelques centaines voire dizaines de milliers de bénéficiaires à plusieurs millions ?

### Renforcer les coopérations entre les institutions de microfinance, les organismes d'appui et les groupements villageois

Les institutions de microfinance ont apporté beaucoup d'inclusion financière que les établissements bancaires établis ne pouvaient offrir. Cependant ces IMF sont essentiellement urbaines, bien que le Professeur Yunus, fondateur de la banque Grameen du Bangladesh ait centré son action en milieu rural.<sup>7</sup> Les coûts de transaction sont plus faibles en milieu urbain que dans les régions rurales où les risques sont aussi plus élevés. Les organismes d'appui ont l'expérience de nombreuses années de travail aux côtés des populations rurales démunies. Mais elles manquent de savoir-faire en matière de gestion de crédits.

Lorsque des organismes d'appui gèrent des fonds de roulement ou de garantie intégrés à des projets de coopération des questions de pérennité se posent. Qu'advient-il au terme du projet ? Une certaine confusion s'introduit entre l'aide apportée aux villages et les règles de remboursement d'un emprunt.

Les deux institutions ont objectivement un intérêt à coopérer. Pour cela il faut faciliter les communications, apprendre à se parler et se comprendre mutuellement et développer les coopérations. C'est l'intérêt de la rencontre de Gitega d'avoir permis ce dialogue.

Les IMF peuvent octroyer des crédits plus importants à des groupements villageois ou coopératives souhaitant investir dans des équipements et infrastructures à usage collectif. Les IMF peuvent recourir à des garanties partielles offertes par des mécanismes bien rôdés. L'expérience de Philea, auparavant Fonds international de garantie (FIG) en atteste.<sup>8</sup> Avec l'appui de Philea plusieurs IMF du Burundi ont décidé en 2023 de coopérer pour une offre de crédit aux équipements en milieu rural.

Au Togo le GRADSE gère des crédits au bénéfice des populations rurales et parvient à conjuguer une gestion financière rigoureuse avec un suivi régulier et approfondi des bénéficiaires.

Plusieurs organismes d'appui à l'instar de l'Union pour la coopération et le développement (UCODE) du Burundi ont acté une séparation institutionnelle entre une coopérative de membres, un organisme d'appui et une microfinance dédiée au service des membres de la coopérative mais

---

<sup>7</sup> Voir Egger, Ph. 1986, « Des services bancaires pour les ruraux pauvres » *Revue internationale du travail*, Vol125(4), Genève.

<sup>8</sup> Fino, D., Vincent, F. 2007/4, « Financer le risque : un nouveau projet de coopération internationale » *Revue Autre Part*, No.44, Presses de Sciences Po.

institutionnellement distincte. UCODE travaille principalement en appui à des groupements agropastoraux.

Une question importante et non résolue porte sur le financement des coûts associés au suivi des remboursements. Les IMF ne souhaitent pas assumer ces charges; les groupements eux-mêmes ne le peuvent guère; les organismes d'appui peuvent le faire mais sont dépendants des financements internationaux des projets mis en œuvre. Des formules innovantes sont à inventer.

### Comment réformer la gouvernance des coopératives d'épargne et de crédit afin de mieux défendre les intérêts des petites exploitations familiales

Dans plusieurs pays en Afrique des coopératives d'épargne et de crédit sont bien implantées en milieu rural. Celles-ci sont présentes dans la plupart des pays de la région.

Ces établissements mobilisent une épargne rurale conséquente mais ont tendance à recycler ces capitaux en milieu urbain, essentiellement pour des opérations immobilières. Mais à qui appartient l'épargne collectée par ces institutions ? La question a été posée à Gitega. Les réponses avancées portent sur la réforme de la gouvernance de ces institutions, une meilleure représentation des populations dans les organes de décision, et une participation des organisations paysannes dans les conseils d'administration. Une formation spécifique au rôle d'administrateur serait souhaitable.

Au Sénégal les organisations paysannes ont fait campagne pendant de nombreuses années pour conquérir une représentation conséquente au sein de la Caisse nationale de crédit agricole.

De telles réformes semblent nécessaires afin de permettre aux coopératives d'épargne et de crédit de jouer pleinement leur rôle de financement de l'agriculture et du monde rural. Voilà un agenda de plaidoyer pour les organismes d'appui en coopération avec les organisations paysannes bien articulé à Gitega.

### Conclusions

Les exploitations familiales sont à la base de l'agriculture vivrière et de rente en Afrique subsaharienne. Le crédit constitue un vecteur indispensable pour éliminer la pauvreté et assurer l'essor de l'agriculture paysanne. A cet égard les expériences des organismes d'appui et des tontines villageoises sont précieuses car pleines d'enseignements, mais celles-ci restent trop souvent à petite échelle. Plusieurs institutions misent sur la technologie, les banques et les transferts numériques pour essayer plus largement. Si les nouvelles technologies peuvent aider elles ne peuvent s'atteler à ce qui relève des politiques publiques et de l'engagement de l'Etat en soutien à l'agriculture familiale et la souveraineté alimentaire. Le plaidoyer des organisations d'appui est plus que jamais nécessaire. Ce message a été clairement énoncé à Gitega. Des actions de suivi sont prévues dans les différents pays dont sont issus les participant·e·s et leurs organismes d'appui.

Philippe Egger pour l'IRED-Novembre 2023